

**compte-rendu du conseil d'administration
du 18 mai 2019
à la Maison du Handball (Créteil)**



Membres présents :

M^{mes} Monique Ansquer, Nathalie Benard, Julie Bizot, Sandrine Blasak, Maryse Brunet-Engramer, Marie-José Gaudefroy, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Pernon – MM. Frédéric Badin, Jean-Michel Germain, Michel Laurent, Jean-Philippe Mennesson, Robert Nicolas, Christian Pastor, Georges Potard, Philippe Rajau, Dominique Rivière, Claude Selaquet, Pierre Terramorsi, Michel Tessier

Membres excusés :

M^{mes} Corinne Baudry, Nathalie Bonanni, Karine Dominguez, Nathalie Lassalle, Audrey Schohn, Laurie Roudière, Sandrine Tortora – MM. Patrice Bossard, Jean-Pierre Chataigner, Robert Dujardin, Dominique Jarrigeon, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Pierre Lentier

Membres absents :

M. Pierre-Olivier Levet

Invités présents : MM. Georges Merlot, Philippe Pudelko (nous a rejoints en fin de séance)

Invité excusé : M. Éric Barbareau

Ordre du jour :

- Validation du PV du CA du 23 mars 2019
- Informations générales
- Résultats financiers de la ligue exercice 2018
- Projet de budget 2019
- Bilans et projets des commissions
- Point des comités
- Questions diverses

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance à 09h05.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 23 MARS

Le président explicite la présence des deux formules (*digest* et *verbatim*)

➔ Le compte rendu est adopté à l'unanimité pour diffusion sur le site ligue.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

> **Anne-Sophie Picard a été élue Présidente du comité départemental de la Seine-et-Marne**, lors de l'AGE du comité

↪ Un échange explicatif entre le président de la ligue et la nouvelle présidente dissipe les mauvaises interprétations sur les préconisations de la ligue en matière de scrutin.

> **Retards de paiement (Georges Potard)** : une quarantaine de clubs sont en retard de paiement. Les relances ont été faites et les régularisations sont en cours. Des protocoles de remboursement étalés sur plusieurs mois seront mis en œuvre pour quelques situations difficiles. Sur des cas éventuellement plus réticents – heureusement peu nombreux – la ligue procédera au blocage des comptes dans Gest'hand.

👉 Michel Laurent : *La moyenne des sommes, c'est quoi ?*

↪ Georges Potard : *Une trentaine de clubs se situent au-dessus de mille euros. Les régularisations s'accélèrent avec la fin de saison. Par prudence et sincérité, nous avons créé une provision « clients douteux » de 20 K€ dans les comptes 2018.*

👉 Isabelle Penafiel : *Il y a beaucoup de factures qui sont pour les polistes. Nous avons reçu en même temps les factures des polistes des deux dernières années*

↪ Georges Potard : *Un rappel sera fait par le trésorier au service facturations*

👉 Frédéric Badin : *Nous souhaiterions être au courant des échanges avec les clubs en situation tendue. S'ils sont vraiment en difficultés que leurs comités soient en copie.*

↪ Georges Potard : *Ce sera fait et, par un échange de bons procédés, il est important que les comités nous indiquent aussi quelles difficultés ils rencontrent éventuellement avec leurs clubs qui sont... ceux de la ligue*

- ☞ Philippe Rajau : *Vis-à-vis des clubs qui paient, ce n'est pas logique. À un moment, ces clubs débiteurs, quels qu'ils soient, savent qu'ils doivent de l'argent. Il y a un moment où la ligue doit rentrer dans ses droits. Il ne faut pas se mettre à la place des licenciés, ils ont payé, donc c'est un problème de club. Tous ces clubs qui ne sont pas à jour comptablement à la date de l'AG de la ligue ne doivent pas voter. Après de les bloquer, c'est un autre problème. Mais faire voir qu'on les suit et qu'à un moment, il y a des règlements et on les applique*
- ☞ Georges Potard : *Nous sommes tous d'accord là-dessus*
- ☞ Philippe Rajau : *On peut dire : "première étape : vous ne votez pas tant que vous n'avez pas payé vos dettes / deuxième étape : voilà ce qui vous arrivera, terminé".*
- ☞ Georges Potard : *Notre gestion se fait de façon raisonnable et pertinente. Les clubs ne sont pas n'importe quels clients, car derrière eux il y a les licenciés. Nous pensons que les accompagner dans leurs difficultés financières, c'est ça aussi le « service aux clubs »*
La question que l'on se pose dans la gestion de notre poste « clients », c'est le niveau de risque acceptable. Du côté des comités, nous considérons qu'il n'y a aucun risque. Au niveau des clubs compte tenu de l'éparpillement, la qualité de notre risque reste supportable et correcte, car seuls quelques clubs peuvent « in fine » se trouver en difficulté. Notre histoire récente ne relève d'ailleurs pas, et heureusement de situation dramatique. Mais comme indiqué plus haut, nous avons par prudence enregistré cette provision de vingt mille euros. Les présidents des clubs sont des bénévoles comme nous, et nous trouverons des solutions ensemble. La situation est gérable pour notre petite entreprise qui à 300 clients et, dans ces clients, il y en a toujours qui se font tirer l'oreille, qui sont plus ou moins sérieux, etc. mais pas d'inquiétude sur le devenir.
- ☞ Frédéric Badin : *L'année dernière en août, j'ai contesté la facture définitive des licences (le restant à payer), car j'avais de nouveaux clubs – donc des licences gratuites – et un club dans les Yvelines qui ne prend pas d'assurances. J'attends toujours la réponse. Juste pour info...*
- ☞ Georges Potard : *Le trésorier règlera ce petit problème. À ce propos, il est temps de renforcer la structure de la ligue, avec un directeur ou une directrice salarié(e) qui sera là tous les jours, qui assurera des suivis efficaces car ce serait une partie de son job, qui fera ce que nous bénévoles l'on sait faire, mais que l'on ne peut faire, car nous avons tellement de choses à régler*

RÉSULTAT FINANCIER 2018

> En termes de résultat 2018, nous avons budgété une perte d'exploitation de 130 K€ et un bénéfice d'exploitation de 7 à 8 K€. Dans la réalité, dans un premier temps, quand on en a parlé au CA du mois de mars, nous étions plutôt à 30 K€ de déficit, on avait donc « de la place » afin de provisionner notre risque sur les comptes des clubs. Le budget 2018 avec sa perte potentielle ayant été validé par l'AG des clubs, nous sommes légitimés pour vous redemander de valider le compte de résultats 2018, que nous allons envoyer aux clubs pour les soumettre à notre AG, avec la note qui l'accompagne et que vous avez eue.

Le commissaire aux comptes vient nous voir jeudi prochain et nous devrions avoir son rapport la semaine qui suit.

Une précision dans la location des salles à Eaubonne et Chatenay : il ressort 43,435 euros, car nous avons dû régler quelques factures du CNDS Fontainebleau de l'ex-ligue IFE qui traînaient sur les années antérieures.

Ensuite, dans les services, nous ne paierons plus d'EDF etc. car ces charges sont incluses dans notre loyer qui est 33000 € + 15000 € par an de charges.

Les locaux je viens d'en parler. À Vanves nous sommes propriétaires d'un appartement, que nous louons et qui nous rapporte 24 KE à l'année. Nous n'avons aucun problème avec le locataire, une association qui s'occupe de la mobilité des chômeurs qui cherchent un emploi. Leur budget de 3 millions d'euros et financé à 90 % par des subventions institutionnelles, qui viennent du Département, de l'Etat et de l'Europe.

Frais de déplacement, bénévoles, pas grand-chose à dire.

Notre situation financière fin décembre 2018. Dans la note de commentaires sur la consommation de notre budget 2018 du dossier AG, nous expliquerons, à propos de la situation financière, à fin décembre : sur le plan du risque encouru sur nos créances, relevons que, sur ce dernier total :

- La part des comités est notée à 1 178 KE. Nous avons là peu d'inquiétudes, compte tenu de la situation financière globale des départements d'une part, et du fait que la facturation des licences aux clubs qui passe par leur entremise est payable par dixièmes et peut connaître quelques décalages au point de passage de fin décembre. Rappelons que, parallèlement, notre propre dette vis-à-vis de la fédération relativement au paiement des licences du territoire est aussi payable par dixièmes mensuels. Nous pouvons d'ailleurs noter qu'à la fin avril 2019, cette position des comités sur nos livres était déjà ramenée à 622 KE, alors qu'il leur reste à régler pour la saison 558 KE sur les licences en 3 mensualités.
- La part des clubs se situait à l'heure du bilan 2018 à 174 KE, avec une dizaine de situations tendues auprès desquelles nous avons lancé depuis le premier trimestre 2019 une action vigoureuse de régularisation.
- La part des parents des 80 pensionnaires des pôles espoirs se situait à un encours 134 KE, position normale car ils nous règlent par mensualités courant jusqu'à juillet.

- Divers 176 KE dont la Région IDF pour 152 KE (subventions attendues) sur lesquels évidemment le risque est inexistant. Au total, un risque contenu et supportable, en tous cas tant que le *modus vivendi* régissant le règlement des licences (elles représentent quand même près de la moitié du notre budget) par dixièmes à la fédération restera la règle entendue par les parties.

Avez-vous des questions ? Non / Qui est contre ? Personne / Qui s'abstient ? Personne.

⇒ **Le résultat 2018 est validé.**

BUDGET 2019

> Rappelons que nous avons annoncé, lors de la « campagne » notre démarche budgétaire : les deux premières années, l'on ne touchait pas aux tarifs et on ramenait, en deux saisons, tous les tarifs de l'Est au niveau de ceux de l'Ouest. C'est fait, (avec un manque à gagner pour nos finances de plus de 150 KE par an), et nous avons dit qu'à partir du budget 2019, nous nous positionnerions dans un budget normal, veuillez lire « équilibré ». Pour ce faire, nous proposons d'augmenter la marge des licences d'un euro par licence. Cependant nous ne toucherons pas aux autres tarifs.

👉 Marie-José Gaudefroy : *Sur les mutations, nous avons actuellement trois tarifs et en fait au niveau fédéral, et au niveau de Gest'hand c'est sur deux tarifs, par conséquent nous passerons à deux tarifs.*

Un débat s'instaure autour des mutations. Mais aussi que sur les différentes augmentations appliquées par la FFHandball sur les licences.

Le président attire, ensuite, l'attention du conseil sur la baisse des subventions de l'ANS (ex CNDS). Il commente les différents points du budget prévisionnel qui s'élève au total à 3 164 600€ (hors vente du siège), par rapport aux 3 171 124 euros dépensés en 2018. La reprise d'un fonds dédié en recettes équilibrera.

Parallèlement notre note sur le budget 2019, diffusée en amont de ce présent CA, explique les principaux écarts, notamment sur les frais de personnel car au mois de janvier certains salaires ont été mis à niveau. Pour le reste, comme vous avez pu le lire en amont de cette séance, pas grand-chose à ajouter, sinon :

Sur les pôles, la mobilisation, en alternance une fois par semaine, des deux médecins sur Chatenay alourdira la facture de 12 000 € en année pleine (sachant que dans le budget 2018, le poids portera de septembre à décembre soit environ 4 à 5 mille euros). Côté garçons, rappelons que le transfert du site d'excellence à la MDH se fera à coûts constants. Comme la DTN augmentera sa part dans le pacte territorial PPF, le financement sera bouclé.

Par ailleurs le bureau directeur a décidé de limiter à 40 la jauge du pôle féminin et à 39 celle du pôle garçons (ils étaient 43 dont 3 externes cette dernière saison).

Avez-vous des questions ? Non / Qui est contre ? Personne / Qui s'abstient ? Personne.

⇒ **Le projet de budget 2019 est validé.**

RUPTURE DU BAIL DU CD 93

> Notre bail commercial avec notre locataire à Bondy, le comité 93, courait jusqu'à fin juin 2021. Lors de notre vente à la mi-octobre 2018, le comité devait rester à Bondy locataire du nouvel acquéreur. Ce dernier fixant son loyer mensuel au cout prohibitif de 2 000 euros mensuels, le CD93, après trois mois d'occupation à ce tarif est parti s'installer au CDOS à Pantin.

Dans notre type de bail, si le locataire peut partir avec préavis, le bailleur, lui ne peut résilier sans dédommager ledit locataire, sauf bien entendu à la fin de la période. Nous devions donc 31 mois à 900 euros (montant du loyer mensuel), soit 27 900 euros, plus la compensation des 3 fois 2 000 euros diminués de 3 fois 900 euros, au total 31 200 euros. Nous avons transigé à 25 000 € provisionnés dans les comptes 2018.

MÉDICAL

> Sur les pôles espoirs, nous venons d'embaucher deux médecins femmes qui vont intervenir sur le pôle féminin (nous n'avions pas de médecins chez les filles). Elles interviennent chacune par alternance une fois par semaine, elles nous factureront 230 euros net par intervention, soit un brut de 300 €. Cela va nous coûter environ 12 000 € par an avec les charges patronales pour les deux

👉 Dominique Rivière : *Elles font 30 semaines dans l'année.*

👉 Georges Potard : *Il y aurait environ 34-35 semaines, 30 cela fait déjà 12 000 €.*

👉 Dominique Rivière : *Elles viennent 2 heures une fois par semaine et plutôt le mercredi en alternance.*

👉 Georges Potard : *Nous avons un contrat type de l'ordre des médecins, pour les interventions sur les associations. Cela nous conforte juridiquement. On fait de la prévention, car sur Chatenay, il y avait bien un médecin mais qui officie un après-midi par semaine et pour l'ensemble des pôles qui sont sur place.*

👉 Dominique Rivière : *C'est pour la prévention, pour le SCMR, mais aussi faire l'administratif pour le suivi médical, les autres médecins du CREPS et celui qui intervient ne voulant pas rentrer dans le processus.*

- ↳ Georges Potard : *Nous avons une forte pression de la DTN, pour régulariser la situation. C'est fait, sur Chatenay. L'année prochaine, nous allons voir comment nous organiser pour qu'elles s'occupent également des filles sur Fontainebleau.*
- 👉 Dominique Rivière : *Il y a un médecin qui était là hier, responsable de pôle, médecin militaire, il fait le boulot là-bas, il n'y a pas de souci. Nous allons nous réunir en dehors des techniciens, qui ne répondent pas toujours, du moins à Eaubonne. Nous mettrons quelque chose au point pour que ce soit mieux régulé.*
- ↳ Georges Potard : *Effectivement, il faut voir aussi du côté d'Eaubonne comment cela se passe là-bas, car ça fonctionne depuis longtemps. C'est bien que dans le processus, nous ayons quelqu'un qui connaît la mécanique et qui puisse tenir tête aux responsables sur ce plan. Il me paraît normal qu'il faille quelqu'un 1 fois/semaine pour faire de la prévention, nous sommes sur du haut-niveau, il faut prévenir les blessures.*
- 👉 Dominique Rivière : *Les deux filles travaillent à Créteil avec le D' Sportouch. Elles ne sont pas handballeuses, mais s'intéressent au handball. Il y en a une qui est le médecin du Paris 92.*
- ↳ Georges Potard : *C'est pertinent de travailler avec Sportouch, c'est lui qui pilote les médecins sur le pôle. Je suis à 50 % du tarif des médecins pour les filles avec les médecins garçons.*
- 👉 Dominique Rivière : *malgré tout, il y en a une qui est médecin rééducateur, c'est déjà, un niveau de compétence au-dessus.*

PÔLES ESPOIRS

- > Le projet de transfert du site d'excellence d'Eaubonne à la MDH est bouclé. Les interrogations portaient :
- sur l'accueil d'un lycée professionnel
 - sur la gestion des heures de soutien, sans déboursier 12 000 € en plus, pour les payer.

Cette question est réglée, le soutien se fera directement dans les lycées. J'ai donné le feu vert, les parents vont être mis au courant début de semaine.

Concernant le fonctionnement :

- Bruno Potard interviendra à Créteil sur le site d'excellence, le lundi et le mardi, et à Eaubonne sur le site d'accession le mercredi et le jeudi.
 - Pascal Person interviendra sur le site d'accession à Eaubonne le lundi et le mardi et sur le site d'excellence à Créteil le mercredi et le jeudi.
 - Quand Pascal Person s'absente (7 à 8 semaines avec les équipes de France), Bruno Potard restera toute la semaine sur le site d'excellence et le relais sera pris par un entraîneur sur le site d'accession que nous embauchons pour l'occasion.
 - Pour que cet entraîneur puisse connaître les joueurs, être informé, etc., il est prévu qu'il interviendra 2 jours/semaine sur le site d'accession à Eaubonne, en plus des semaines d'absences de Pascal. Cela nous coûtera 400 euros par mois.
- 👉 Michel Laurent : *j'ai entendu des bruits comme quoi Angélique Spincer arrêterait le pôle ?*
- ↳ Georges Potard : *Nous n'avons aucune information là-dessus, il y a 15 jours elle a passé son évaluation. Nous lui poserons la question. Elle entraîne en même temps à S'-Maur. Nous vérifierons.*
- 👉 Maryse Brunet-Engramer : *J'ai une question basique, j'ai dû louper un épisode, c'est quoi la valeur ajoutée d'avoir séparé les 2 pôles ?*
- ↳ Michel Laurent : *Créteil a mis de l'argent, le Val-de-Marne a mis de l'argent et ils souhaitent qu'il y ait un pôle ici, c'est tout. Georges va le confirmer.*
- ↳ Georges Potard : *Deux choses : un aspect quelque peu « politique » : le département du Val-de-Marne a mis 6 millions d'euros dans la MDH, la ville de Créteil a donné le terrain, etc. Je fais comme Michel, je fais une supposition là-dessus, le souhait des édiles locaux peut être entendu. L'essentiel est l'intérêt d'utiliser l'outil de haute technicité de la MDH pour ça. L'essentiel est que, si nous n'avons pas réglé les problèmes de budget, nous serions restés à Eaubonne. Eaubonne fonctionne très bien et cela depuis 10-15 ans, C'est multifactoriel. Ce qui est important dans cette arrivée à la MDH, c'est que cela ne se retourne pas contre la qualité du service donné au joueur. Pour un joueur, en internat qu'il doive venir du dimanche soir au vendredi à Eaubonne ou à Créteil, pour lui cela ne fait pas de différence, sauf pour celui qui habiterait à proximité. Ce qui est incontournable, c'est de maintenir un niveau d'excellence, et ce sera le cas.*
- 👉 Robert Dujardin : *Il y a aussi un problème de niveau, le site d'accession accueille des jeunes fréquentant jusqu'en 3^e et ensuite c'est le lycée. On fait rentrer des jeunes de terminale avec d'autres qui sont en fin de collège. Handballistiquement ce n'est pas forcément terrible : chacun à son niveau !*
- ↳ Georges Potard : *Idem pour ici.*
- 👉 Philippe Rajau : *Par rapport à l'aspect technique, est-ce que le pôle est assuré d'avoir ses horaires d'entraînement sur le site ?*
- ↳ Georges Potard : *Début avril nous avons eu une réunion de travail avec Alain Koubi, Michel Jacquet, Pascal Bourgeois (le patron du PPF masculin sur le territoire national), Pascal Person, Jean-Michel Germain et moi, où, de suite, il a été acté que :*

- Les coûts d'hébergements de la MDH seraient alignés sur les coûts du CDFAS, ce que nous avons demandé.
- L'assurance de disposer de la salle, tous les jours sauf a 5 ou 6 occasions qui seront déterminées à l'avance, pour permettre aussi à la MDH de faire son job. Exemple au mois de septembre, il y a une grosse réception qui va rapporter 150 000 euros... Cela veut dire que 1 ou 2 soirs les joueurs iront s'entraîner sur une salle « en ville ». La MDH s'occupera de l'organisation y afférente. Le principe sur ces journées-là c'est qu'elles soient prévues, organisées en conséquence pour faire en sorte que nos joueurs n'aient aucun problème.
- L'assurance de pouvoir utiliser les équipements de la MDH, y compris que le local médical. Les conditions vont être excellentes.

👉 Béatrice Blasak : J'ai une question sur le plan scolaire : tout le pôle déménage à la rentrée prochaine ?

👉 Georges Potard : Il y a deux niveaux au pôle : le site d'accession et le site d'excellence. Et c'est seulement le site d'excellence qui se déplace.

👉 Béatrice Blasak : Il n'a pas été envisagé de faire quelque chose d'échelonné, que l'on les fasse rentrer sur un début de cycle, pour que les gamins finissent leur scolarité dans le même établissement ? ce n'était pas possible ?

👉 Georges Potard : Dans le groupe des 40, il y a des joueurs qui devraient être en site d'accession, et qu'on retrouve finalement en site d'excellence, compte tenu de leur potentiel sportif. Les établissements scolaires sont : le lycée Saint-Exupéry pour le parcours scolaire général, et le lycée professionnel à proximité.

Bien sûr le maître d'internat d'Eaubonne migre aussi à la MDH. Michel Jacquet établit une convention pour que tout soit bien carré, et que nous ayons un modus vivendi clair, net et précis pour l'ensemble des acteurs. Ce qui justifie donc que le budget du pôle espoirs augmente légèrement.

ANS (EX CNDS)

> La FFHandball a postulé pour être l'un des 20 ou 25 fédérations qui vont gérer ce budget en autonomie sur la base d'un projet. Elle a obtenu les 2 600 000 € de l'année 2018.

Il a été décidé – et c'est l'une des consignes de l'ANS – de passer d'un équilibre qui était de 40 % pour les clubs à 60 % pour les comités, les ligues et la fédération à inverser afin de passer à 60 % pour les clubs et à 40 % pour les institutions, après un passage pour 2019 à 50-50.

Les clubs feront leurs demandes via leurs compte asso où leurs sera demandé de préciser un numéro de code handball, que la fédération diffusera.

Toutes ces demandes iront alors sur une plateforme, à laquelle les administrateurs ANS de la fédération auront accès pour aller récupérer les dossiers de clubs, dans un premier temps cela permettra de voir comment sont montés les dossiers et ensuite de les router directement sur les Territoires régionaux pour que ceux-ci les valident.

Ce sera le rôle du comité de pilotage territorial, le COPIL. Pour l'IDF, il est composé du président de la ligue, des deux vice-présidentes de la ligue, du coordinateur CTS Daniel Deherme, de quatre présidents de comité, que sont Michel Laurent, Philippe Pudelko, Anne-Sophie Picard, Robert Lafond et quatre clubs (pour l'instant un seul club a répondu).

Le COPIL devra faire remonter tous les dossiers avant le 15 juillet 2019 à la fédération. Le COPIL de cette dernière disposera de 15 jours ensuite pour présenter le projet global du handball à l'ANS. En septembre/octobre, les clubs recevront directement de l'ANS le montant de leurs subventions accordées et les territoires, c'est-à-dire la ligue et les comités, recevront les leurs via la fédération.

Au niveau la structuration, il y a donc un comité de pilotage au niveau territoire et à la fédération, il y a un comité de pilotage national, et tout passe par ce parcours. Les clubs font leurs demandes et nous avons donc, dans ce contexte, mobilisé les CTF des comités et Béatrice Cosnard d'accompagner les clubs dans le montage de leurs dossiers, car une fois que le dossier est validé, il n'y a pas de possibilité de revenir dessus. Les rôles des CTF et de la chargée du dossier au territoire seront des rôles de conseil en amont pour aider les clubs.

Une discussion s'installe autour de la constitution des dossiers propres à chaque comité.

CONTROLE URSSAF DE LA LIGUE

> Georges Potard revient sur le contrôle URSSAF. L'inspectrice a, notamment, vérifié les dossiers des indemnités, (la ligue indemnise 200 personnes), elle n'a rien trouvé de spécial, En même temps, cela veut dire qu'elle valide le travail que l'on fait sur la comptabilisation de ces indemnités. Le président rappelle que chaque URSSAF est une association de droit privé, qui ne travaille pas sur délégation des pouvoirs public. Ce qui fait des interprétations différentes voire contraire entre chaque inspecteur. La ligue attend sereinement son rapport.

PROJETS DE LA COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

> Marie-José Gaudefroy : Au niveau CMCD, propositions pour la saison prochaine :

- Au niveau du tableau qui est soumis aux obligations, il n'y a pas de changement par rapport à cette saison. Il y a toujours sur 3 équipes maximum, il y en a 2 qui sont soumises aux obligations,

- Pas de changement, au niveau sportif le niveau des équipes jeunes demandées ne change pas.
- Au niveau de l'arbitrage à la suite de la mise en place du projet fédéral avec le remplacement des arbitres régionaux et nationaux avec 1 animateur, 1 accompagnateur et bientôt 2 accompagnateurs.
- Lors de la réunion faite avec les référents CMCD des comités, on a réfléchi pour commencer à mettre déjà un peu en place ces spécificités sans pour autant dégrader les arbitres régionaux.
Ce que nous souhaitons proposer, c'est que pour les équipes qui sont dans une division d'accèsion au championnat de France (c'est-à-dire pour les équipes N3R féminines et pré-nationale masculines), on leur laisse le choix avec un arbitre de grade région (comme actuellement) ou 1 animateur d'école d'arbitrage et 1 accompagnateur d'école d'arbitrage. Sachant que s'ils optent sur le deuxième choix et que l'année d'après ils redescendent à l'échelon inférieur, ils leur faudra un arbitre régional.
- Autre changement. Pour les équipes de N3R et de pré-nationale féminines, on demandait un entraîneur régional, et pour l'excellence un animateur HB. Pour les garçons, il n'était demandé que pour le niveau pré-national un entraîneur régional. M-J Gaudéfroy propose d'aligner les masculins et les féminines, et donc que pour chaque équipe masculine des 2 plus hauts niveaux régionaux, le club doit disposer d'un entraîneur régional (c'est-à-dire que pour les clubs d'excellence on passerait d'un animateur à un entraîneur régional).
- Au niveau du seuil de ressource, nous proposons, dans le domaine jeune arbitre, de changer accompagnateur sur match par accompagnateur école d'arbitrage.
- De plus, il y a un nouveau changement au niveau des jeunes arbitres, il n'y a plus de label École d'arbitrage. Ils disparaissent donc de la CMCD.

Marie-José Gaudéfroy : Avez-vous des questions sur ces propositions ?

Qui est contre ? Personne / Qui s'abstient ? Personne.

⇒ **Le projet est validé à l'unanimité.**

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

> Christian Pastor président de la COC présente les projets de sa commission qui seront proposés aux votes de notre prochaine AG :

- Modification des catégories d'âge des masculins : passage de moins de 17 à moins de 18 ans.
- Nouvelle formule du challenge masculin et féminin moins de 13 ans : on passe de 64 équipes à 46 équipes, avec le même nombre de dates, avec quelques modifications.
- Participation des clubs nationaux à la coupe de la ligue. Obligation ou pas ?

Un long débat s'ensuit à l'issue duquel le CA valide ces propositions.

TOUR DES COMITÉS

● Paris (Isabelle Pénafiel)

> *Sur l'Ent. Paris Galaxy (masc.), on a le CSM Finances qui va quitter l'entente.*

> *Il y a eu un peu de remous dans le secteur féminin, le Paris SG a voulu fusionner avec le Paris UC. L'opération a avorté, pour des raisons de « nom » et de financement (10/15 KE manquant pour boucler le budget). Donc fin de l'histoire. Maintenant, je crois que le Paris UC se rapproche de Paris 92, qui lui fusionnerait avec le Stade Français.*

● Val-d'Oise (Michel Laurent)

> *Les opérations mini-hand ont commencé, là sur Roissy, la prochaine à Cergy,*

> *Au CDFAS, nous allons réunir 6 ou 7 000 gamins sur les 2 mois qui viennent.*

> *Nous avons le tournoi des 4 handastiques, c'est un tournoi pour les jeunes qui rassemble un peu tous les clubs, cela se présente bien*

> *En termes de résultats, Cergy joue la montée en N1F,*

> *Roissy monte en N3, FB2M se maintient. Ça se passe bien*

● Yvelines (Frédéric Badin)

> *Un tournoi UNSS, en juin : hand à 4, la journée du jeune arbitre, la journée de la jeune féminine.*

> *Le Grand Prix des Yvelines s'est très bien passé*

● Essonne (Maryse Brunet-Engramer)

> *Petite diminution de nos adhérents (moins 110 licenciés), mais nous avons une progression en féminines de +3,8 %.*

> *En matière de convention de gros chamboulements qui j'espère ne vont pas impacter le national : la convention Val-d'Orge qui existait depuis 10 ans explose. Incertitude sur la poursuite de Val d'Orge en N1 et N3.*

> *Le Sainte-Geneviève Sports, le partenaire du St-Michel Sport dans l'Ent. Val-d'Orge, a fait un courrier à la ligue pour informer qu'il n'engagerait aucune équipe féminine la saison prochaine.*

- > Pour les conventions moins de 17 ou moins de 18 en attendant le vote de l'AG, nous avons demandé aux clubs de faire un dossier de chaque.
- > Les délayages pour accéder à la région, nous avons préparé le document pour savoir quels clubs souhaitent y participer, nous organisons les délayages afin d'être prêt en début de saison.
- > Le CNDS sur l'Essonne, on avait l'habitude d'avoir des réunions avec le département, justement pour nous informer des nouveautés, des axes, etc.
- > Nous nous réunissons mardi au comité avec les clubs afin de les informer sur l'ex CNDS devenu ANS.
- > L'acquisition de nos locaux se confirme : compromis de vente signé, la banque est venue hier, nous devrions avoir les fonds par le LCL, qui nous fait un taux à 0,83 %.
- > Les tournois scolaires ont bien commencé depuis le début du mois.
- > Un gros mouvement sur les mutations dans l'Essonne, environ 500 mouvements entre ceux qui arrivent et ceux qui partent.

● Seine St-Denis (Béatrice Blasak)

- > Pas de grand changement sur le bilan de cette année, beaucoup de choses faites avec les scolaires.
- > Une augmentation des actions avec des pratiques partagées, sur plusieurs communes, des démonstrations et de la mise en pratique du hand fauteuil avec des scolaires. Beaucoup de choses se font avec les IME et des projets en cours sur le département avec des clubs pour développer ces actions.
- > Il y a aussi le retour de l'action en commun avec la ville de Marseille, qui avait bien marché, et du coup nous avons un groupe qui va être accueilli à Marseille.

● Seine-et-Marne (Anne-Sophie Picard)

- > Notre AGE a eu lieu il y a 15 jours, notre prochaine AG aura lieu le 22 juin 2019 à Nangis, où un représentant de la ligue est bien évidemment invité.
- > Notre bureau directeur, s'est complètement renouvelé lors de l'AGE. Nous aurons notre première réunion lundi soir, afin de pouvoir remettre en place les commissions et pouvoir œuvrer dans le bon sens.
- > Notons la création d'un nouveau club, qui fait du hand fauteuil à Claye-Souilly (avant c'était une section du Claye-Souilly SHB, maintenant c'est un club à part entière qui ne fait que du hand fauteuil).
- > Les rencontres scolaires ont démarré avec UNSS depuis plus d'un mois, les rencontres mini-hand à destination des écoles élémentaires vont démarrer sur la date du 28 mai 2019, avec 15 journées et une moyenne autour de 400, 450 enfants/journée. Au total, ce sont environ 4 000 scolaires qui vont participer à ces journées. À ce titre, nous avons été désignés lauréats de l'appel à projets "Handball-toi" soutenu par Ferrero. Nous avons reçu une livraison au comité vendredi de je ne sais combien de Kinder donc tous les enfants en seront dotés au goûter.
- > D'un point de vue général, nous sommes très satisfaits de notre saison, même si elle a été très mouvementée.
- > Nos deux équipes de sélections, ont remporté chacune le Grand Prix des Yvelines.
- > Nous participons à une opération accueillant du hand à 4 et qui s'appelle Goal 2030, qui se déroulera à Montévrain les 4,5,6,7 juin 2019 une grosse opération dont le parrain est Didier Dinard.

● Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine

- > Le comité du Val-de-Marne est absent, car il est en réunion par ailleurs, quant au comité des Hauts-de-Seine pas de remarques en attendant leur CA de lundi.

Les AG des comités auront lieu le 19 juin au CDFAS pour le 95, le 21 juin à Grigny pour le 91, le 22 juin à Nangis pour le 77, le 3 juillet peut-être au Paris SG pour le 75, à Vélizy pour le 78, à Nanterre pour le 92.

FORMATION (DANIEL DEHERME)

- > Rapidement le changement : la mise en œuvre de l'ITFE francilien lui permet de piloter l'ensemble de tous les projets de formation du territoire francilien, cf la réunion pédagogique du comité directeur que nous avons dédiée à ce sujet début avril dernier.

On structure l'outil, maintenant que la FFHandball est autorisée par le ministère à diffuser des formations professionnalisantes et que, dans ce cadre-là, par délégation nous aussi nous pouvons le faire. Nous avons donc monté des formations qui mènent à l'obtention de certificats, qui peuvent permettre d'entraîner contre rémunération. Jusqu'ici il fallait un brevet d'état par exemple, sinon leur indemnisation était irrégulière. Je rappelle que la direction régionale des sports demandait que les clubs produisent la carte du brevet d'état de leur technicien.

Structurer, ça coûte à tout le monde : à l'organisateur car il faut mettre des gens de plus en plus professionnels et les payer, aux participants et aux clubs (le temps etc.). Nous avons fait en sorte pour ne pas léser les comités et, ainsi, les formations que l'on appelait animateurs auparavant, sont incluses dans les cursus mais les comités récupéreront le paiement de ces formations.

Le 8 avril avec le conseil pédagogique, nous avons validé le plan de formation territorial. Il faut retenir que la fédération s'est concentrée sur la mise en place de nouveaux diplômes professionnels, 3 diplômes professionnels dont la fédération est propriétaire : avant on avait DEJEPS, etc., la fédération a créé ces 3 diplômes qui doivent répondre aux nouveaux besoins des clubs de maintenant et du futur.

Le travail de l'ETR depuis janvier dernier a été de déstructurer les 2 diplômes dont nous sommes porteurs pour en faire des certificats adaptés à des fonctions de bénévoles, en gros 4 à 5 fonctions : le formateur d'arbitres, l'entraîneur en compétition, l'éducateur, le dirigeant et le formateur de formateur, qui seraient les 5 grands métiers qui existeraient dans les clubs.

Nous avons déstructuré ces formations, pour pouvoir adapter un parcours de formation à chaque fonction des bénévoles, c'est-à-dire 24 formations qui vont être mises en place à partir de la rentrée progressivement. L'intérêt de travailler comme ça, c'est évidemment, pour un bénévole, de suivre des certifications qui feront entre 40 heures et 120 heures, au cours de sa vie de bénévole en fonction de ses besoins et en cumulant ces différents certificats, d'obtenir un jour s'il le souhaite un diplôme professionnel sans passer par la case d'une formation longue qui va durer entre 18 et 24 mois. Il pourra avec son parcours de bénévole cumuler ses différents badges, ses différentes formations et avoir un diplôme pro. C'est une vraie innovation par rapport à ce qui se faisait avant.

Deuxième élément qui est très important avec la création de l'ITFE, on a cherché avec l'ETR, un plan territorial qui soit déployer sur l'ensemble du territoire avec le maximum de cohérence et de pertinence. De la cohérence par rapport au besoin des clubs, des comités, de la ligue à la suite du pacte, à l'audit de la ligue qui a été mené en plusieurs étapes. De la cohérence aussi par rapport au volume d'apprenant qui a été estimé.

Aujourd'hui doit-on mettre en place 2, 3, 4 ou 5 sites de formation, à quel endroit et avec quelles priorités ? etc. Il y a eu une réflexion très entrepreneuriale d'études de marché qui a été menée par l'ETR avec, on espère, de l'intelligence dans la mise en œuvre et on verra avec le temps si nos réflexions sont efficaces.

Pour terminer, nous étions sur un temps politique, on a validé fin avril la demande de dossier d'habilitation à la fédération, là nous sommes sur un temps de communication, l'IDF fait partie des 4 régions en France à porter l'ensemble des diplômes, sauf le titre 2, qui est porté par la fédération, le titre 3 (Entraîneur de handball), le titre 4 (Éducateur de handball) avec les 4 parcours (2 parcours bénévoles et 2 parcours pros). On a commencé à faire un premier essai début avril auprès de clubs sur l'intérêt qu'ils pourraient avoir en termes de pré-inscriptions aux 2 parcours professionnels que sont l'éducateur de handball et l'entraîneur de handball, l'ancien DEJEPS. Sur une seule communication, nous avons 27 réponses positives, aujourd'hui on commence à être moins inquiets sur l'engouement et l'intérêt par rapport à ce nouveau modèle, là on va lancer la deuxième communication entre début juin et mi-juin, pour informer sur le parcours des bénévoles avec les 24 formations qui leur sont proposées. On verra le retour. Ce parcours est plus délicat à mettre en place, parce qu'il y a un partenariat avec les comités à piloter : les comités vont être prestataires de services de ces formations. Comme nous ne sommes pas sur la maîtrise d'une seule formation qui va durer 18 mois, par définition nous avons de multiples dates, lieux à caler et en termes de communication, il faut que l'on dispose de tous les éléments à présenter aux clubs. Dernier point, d'un point de vue technologique, normalement, il va y avoir des problèmes d'équivalences pour les nouveaux diplômes, des problématiques d'inscriptions, il va y avoir la CMCD. La fédération travaille sur un outil qui pourra, je l'espère, être efficace à partir de mi-août. Il permettra à n'importe quel licencié d'avoir un espace dédié, sur lequel, il aurait l'ensemble des diplômes qu'il a passés à la fédération, avec l'équivalence automatique des nouveaux diplômes et pourrait vérifier la réalité de ses diplômes acquis. Ensuite s'il ne dispose pas de tous les éléments, il pourra contacter la ligue avec les éléments justificatifs, afin d'obtenir une mise à jour de ses cursus. *In fine*, la ligue disposera enfin d'une base de données d'entraîneurs propre et complète. La réflexion est en cours, les outils arrivent, l'ambition est là, mais je ne vous cache pas que ce ne sera pas simple.

Concernant les équivalences fédérales, elles seront étudiées au cas par cas, il n'y a pas encore de règle d'équivalence validée. Un DEJEPS devrait permettre d'acquérir un niveau 4 de formation fédérale soit jeunes, soit adultes, selon l'alternance fréquentée. Si un entraîneur exerce depuis 5 ans sur une équipe de jeunes en championnat de France par exemple, très naturellement, on validera un ERIJ, idem pour l'adultes.

☞ Monique Ansquer : *Nous avons étudié les coûts de revient avec le conseil pédagogique territorial. Maintenant on en est à combien on vend aux apprenants ces formations. Des échanges avec l'institut fédéral nous ont permis de nous mettre en cohérence par rapport aux autres territoires. Nous allons proposer des tarifs établis en coûts horaires en présentiel. Il faut retenir 3 tarifs : pour les bénévoles 6 € de l'heure de formation, (exemple formation animateur 40 heures soit 240 €) ; pour des formations un peu plus spécifiques comme le handfit ce serait 8 € / h, car là, il faut faire intervenir d'autres intervenants ; et pour les formations destinées aux professionnels, tarif horaire de 12 € / h pour un titre 4 et de 15 € / h pour un titre 3. Notre organisation actuellement, le responsable pédagogique de l'ITFE Daniel Deherme, la responsable élue Monique Ansquer, et la salariée en charge de l'administratif est Claudia Cordani. Si vous avez des questions ?*

☞ Georges Potard : *Cela inspire beaucoup de questions. Ce qui est important encore une fois, c'est la structuration de cette organisation qui nous transforme en organisme de formation. Dans ce cadre-là, il est vrai que plein de choses impactent le budget, il faut être attentif à ça. Nous avons maintenant la maîtrise de nos enseignements et nous devons empêcher des boîtes privées de venir piétiner nos plates-bandes. Rappelons aux clubs que tout ce qui est diplôme de handball, c'est la FFHandball et pas un autre organisme de formation. Ce qui compte se sont les diplômes délivrés par le hand.*

ARBITRAGE (JEAN-PHILIPPE MENNESSON)

> Je vais faire juste une petite intervention, excusez-moi de ne pas avoir participé au début de la réunion, mais je participai à distance à la réunion du secteur nord-ouest d'arbitrage, c'était la dernière, sachant que la saison prochaine, il y a une réorganisation au niveau de l'arbitrage. Et comme, je l'ai dit tout à l'heure à Georges, c'est le flou le plus complet. Ceux qui étaient présent à l'AG ont vu un beau tableau, un beau graphique avec la nouvelle architecture, avec la DNA qui prendrait la supervision de la CCA, ainsi que de la CNJA. Il n'y aurait plus qu'une direction unique qui dirigerait ce pôle et ensuite il y aurait des branches qui descendraient, comme l'on a aux niveaux des territoires, au niveau de la formation et du développement, c'est ce qui a été présenté à l'AG, mais là on se heurte au niveau des secteurs, ils ne savent pas où ils vont, donc ils attendent avec une grande impatience, la réunion de la CCA qui a lieu le dernier week-end du mois de mai. Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

COMMISSION RÉCLAMATIONS & LITIGES (ROBERT DUJARDIN)

> Nous traitons le 27 mai notre sixième dossier de la saison. Nous avons beaucoup de dossiers pour des matchs arrêtés, pour des bagarres. Les arbitres, quand il y a une bagarre, n'ont pas assez d'expérience pour pouvoir faire terminer un match, surtout quand il reste 30 ou 25 secondes, ou 3 minutes. Cela nous oblige à prendre des décisions qui ne sont pas toujours terribles. Mais nous allons nous pencher sur ce type de problèmes pour ne pas avoir à reprendre systématiquement le match pour le temps restant. Nous avons eu un cas la semaine dernière, en fait ce sont les deux équipes qui ont fait la faute, donc nous avons donné match perdu par pénalité aux deux clubs. Car faire finir le match cela coûte, donc nous allons travailler plus dans l'option de ne pas faire rejouer le match.

DISCIPLINE (CLAUDE SELAQUET)

> Nous avons été questionnés sur les dates de sanctions. Le 25 avril, nous avons eu la présentation du module discipline dans Gest'hand, les dates de sanctions commencent le vendredi soir jusqu'au dimanche inclus. Maintenant, s'il y a un match de coupe entre les deux, c'est à l'appréciation du président de la discipline, d'accorder que ce soit une date de suspension ou pas. Si vous avez des questions à me poser là-dessus, je suis à votre disposition.

Un débat sur des cas particuliers relatifs à l'application des dates de suspension s'installe.

👉 Georges Potard : Je vous rappelle que les vœux, sur ce sujet comme sur les autres, il faut les présenter avant le mois d'octobre. D'abord au 1^{er} CA de la ligue, à la rentrée, pour qu'ils puissent être présentés à la fédération. Donc, pour la discipline, voir si l'on peut présenter un souhait qui tient compte des différentes compétitions que l'on rencontre durant une suspension disciplinaire et de l'organisation qui se fait localement, notamment pour les matchs de coupe en semaine. Soit on définit une période, par exemple du 15 avril au 15 mai, le joueur ne joue pas quelques soient les matchs, une autre approche qui est de dire, monsieur vous êtes suspendu pour X matchs de telle compétition, puisque vous avez été sanctionné sur un match de pré-national, on peut préciser en plus... Comme le dit Frédéric, il serait bien de regarder cela de plus près, voir si l'on peut écrire pour que cela soit plus clair et que ce soit inscrit si possible dans le marbre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

> La représentation fédérale à notre l'AG qui aura lieu le 15/06/2019 à l'auditorium de la MDH sera assurée par M^{me} Beatrice Barbusse, secrétaire générale de la FFHandball. Les convocations partiront la semaine prochaine, elles ne seront pas accompagnées du dossier AG, nous l'enverrons quelques jours après.

QUESTIONS DIVERSES

👉 Frédéric Badin : J'ai juste une demande à faire : on avait dit que lorsque nous serions à Créteil, nous allons essayer de faire tourner les réunions un peu partout sur le territoire. J'aimerais bien que l'on fasse des statistiques, mais je pense que l'on est à 90 % ici. Après c'est sympa, mais... le lundi soir à Créteil, bloqué à Fresnes et sortant de Nanterre. Si on peut changer de temps en temps.

👉 Georges Potard : Dans cette affaire, nous savons bien qu'en fonction du lieu où on habite, nous sommes soit avantagé ou l'inverse. C'est un peu le problème.

👉 Frédéric Badin : Après, il y a un sujet tout bête, mais nos salariés, cela coûte qu'ils viennent à Créteil.

👉 Anne-Sophie Picard : Juste une petite question, j'aurais aimé savoir où en est la relecture de la convention concernant la ligue IDF et l'USEP IDF ?

👉 Georges Potard : J'ai marqué mon accord sur la convention, il y a pas mal de temps à la vice-présidente chargée du dossier, et c'est elle qui doit s'occuper de faire signer ça par l'USEP. D'ailleurs, j'ai fait remarquer qu'il y avait des départements qui disposaient de conventions départementales, qu'il serait bien de se rapprocher d'eux pour avoir un document qui ait du sens.

👉 Dominique Rivière : Deux remarques : la première sur le carton blanc, la commission médicale nationale a tiré 7 000 cartons blanc, qui vont être distribués aux arbitres. On nous demande d'être de plus en plus vigilants, il y aura pour tout

ce qui est commotion, un prospectus pour vous expliquer ce qu'il y aura à faire. Ce seront les arbitres qui vont être chargés de le faire, parce que, en amateur, il n'y a pas de médecin sur le banc. C'est une info, et c'est surtout la façon au sein de la ligue et des comités de réfléchir sur la mise en œuvre de ce carton blanc, de ce qui va être demandé aux arbitres ou aux managers de faire un test, car ce n'est pas les JAJ qui vont faire ce test. Voilà, c'est juste une alerte, mais il faut absolument y penser, parce que cela arrive et cela va être exigé.

Seconde remarque, j'ai vu avec Nicolas Hachette pour les finalités des championnats de France et donc je vais rentrer en contact avec une organisation, celle dont se sert Gérard Juin, pour essayer d'avoir du monde médical responsable sur le côté. Je ne pourrai faire que le lundi pour ma part.

↳ Philippe Pudelko : Justement par rapport aux commotions, je voudrais que ce soit un vrai débat au niveau du CA, parce qu'il y a de vraies décisions à prendre, des choses à faire, la responsabilité au niveau des arbitres, qu'est-ce-ça engage comme responsabilité ?

↳ Georges Potard : Je demande au Docteur Rivière de se pencher sur la question, et d'organiser ça pour le CA de fin septembre. Nous, en termes de communication, nous avons l'affiche diffusée dans le prochain journal et on attirera l'attention des clubs à l'AG, voire une intervention du médecin fédéral.

> Plus de questions. Je souhaite que nos présidents de comités travaillent pour le remplissage de notre assemblée générale pour que nous ayons le quorum. Merci à tous et rendez-vous à l'AG.

La séance est close à 15h00.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général